



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2^{ème} réunion de 2024

Séance du 20 juin 2024

Délibération

PV n° 13

Objet : Réhabilitation du Centre de secours de Ramerupt

Date de convocation :
7 juin 2024

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin à 17 heures 30,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

- **Membres de droit**

Membre présent : 0

- **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 12

Mesdames Sylviane BETTINGER, Angélique GUILLEMINOT.

Messieurs Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Arnaud MAGLOIRE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Membres absents excusés non représentés : 10

Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Arlette MASSIN, Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Elisabeth PHILIPPON, Marie-Noëlle RIGOLLOT.

Messieurs Bruno BAUDOUX, Philippe BORDE, Philippe DALLEMAGNE, Didier LEPRINCE.

- **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Cne Nicolas RUINET, Adc Rudy GUBLIN.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Sch Benoit LENGRENE, Mme Céline HEITZMANN.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Vu le rapport de présentation ci-après ;

Dans le cadre du plan d'investissement pluriannuel bâtementaire, il a été acté la nécessité de réhabiliter le centre d'incendie et de secours de Ramerupt (CASDIS du 18 octobre 2019).

Depuis 2019, le SDIS recherche un accord avec la Mairie et les propriétaires privés du terrain contigu au centre de secours pour permettre l'extension du Centre de secours.

De plus, cette réhabilitation, estimée à 600 000 euros HT, doit pouvoir s'insérer dans le plan d'investissement pluriannuel du SDIS.

À ce jour, un accord a été trouvé avec la Commune de Ramerupt et le projet peut être lancée suivant le calendrier prévisionnel de travaux suivant.

Juin-Décembre 2024

- Acquisition du terrain par le SDIS

Mai-Juin 2024

● Elaboration d'un nouveau programme fonctionnel avec les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours.

Juin-Juillet 2024

- Marché de maitrise d'œuvre

Septembre 2024 à janvier 2025

- Etude

Janvier-Février 2025

- Marché de travaux

Mars 2025

- Lancement des travaux

Décembre 2025

- Livraison du CIS

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

VALIDE le nouveau calendrier des travaux.

Fait le 2 8 JUIN 2024

Votes pour : 12

Mesdames Sylviane BETTINGER, Angélique GUILLEMINOT.

Messieurs Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Olivier DUQUESNOY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Arnaud MAGLOIRE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY